



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

ID : 085-218501096-20250707-2025JUILDEL19-DE



Date de la convocation : 1^{er} juillet 2025
Séance du Conseil Municipal : 7 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Pierrick THOMAS - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Marietta BOONEFAES - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM - Joseph LIARD - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Magali LOISEAU donne pouvoir à Luc SOULARD
Roger BRIAND donne pouvoir à Angélique RICHARD
Jean-Marie GIRARD donne pouvoir à Jean-Marie GRIMAUD
Véronique BESSE donne pouvoir à Christophe HOGARD
Lilian BOSSARD donne pouvoir à Karine LOIZEAU sauf pour la délibération n°42
Jean-Marie RAUTUREAU donne pouvoir à Pierrick THOMAS
Aurélien PAQUEREAU donne pouvoir à Joseph LIARD

Absent : Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 32
31 à la délibération 42
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers votants : 32
31 à la délibération 42

Secrétaire de séance : Marie-Bernadette RIVIERE

19. MARCHÉS DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OFFICE / SALLE DE RESTAURATION - GROUPE SCOLAIRE DE LA MÉTAIRIE – AVENANTS N°1 AUX LOTS 2 ET 14 DES MARCHÉS DE TRAVAUX - AUTORISATION DE SIGNATURE

Par délibération n°13 du 25 septembre 2023, le Conseil municipal a approuvé le programme de travaux pour la construction d'un nouvel office / salle de restauration indépendant des bâtiments existants sur le site du groupe scolaire de la Métairie estimé à 938 800,00 € HT et autorisé la signature de toutes les pièces nécessaires à la procédure ainsi que les marchés de travaux.

A l'issue de la mise en œuvre d'une première procédure adaptée, la commission MAPA du 3 juin 2024, après avoir entendu le rapport d'analyse des offres, a décidé :

- d'attribuer les lots suivants :

- Lot 1 « Terrassement – VRD » : attribué à la société SAS DELLTRA, ZA Le Lagat - 85130 LA GAUBRETIERE, pour un montant total de 74 487,70 € HT (offre de base + PSE1)
 - Lot 2 « Gros œuvre » : attribué à la société RANTIERE BATIMENT SARL, 9 rue de l'Innovation - LES CHATELLIERS CHATEAUMUR - 85700 SEVREMONT, pour un montant total de 233 567,89 € HT (offre de base + PSE1)
 - Lot 3 « Ravalement » : attribué à la société ALVES RAVALEMENT SAS, ZA du Fief Roland, 36 rue des Vignerons - 85700 POUZAUGES, pour un montant total de 16 358,80 € HT (offre de base + PSE1)
 - Lot 4 « Charpente bois » : attribué à la société LCA LES CHARPENTIERES DE L'ATLANTIQUE, Bellevue - 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU, pour un montant de 38 992,48 € HT
 - Lot 5 « Etanchéité » : attribué à la société TEOPOLITUB SAS, ZI du Landreau, VILLEDIEU LA BLOUERE - 49450 BEAUPREAU EN MAUGES, pour un montant de 84 522,96 € HT
 - Lot 6 « Métallerie – serrurerie » : attribué à la société : GILBERT SARL, 37 ZI Le Bois Imbert - 85280 LA FERRIERE, pour un montant total de 35 900,00 € HT (offre de base + PSE1),
 - Lot 7 « Menuiseries extérieures aluminium » : attribué à la société SERRURERIE LUCONNAISE, ZI Sébastopol, BP 313 - 85403 LUCON CEDEX, pour un montant de 65 000,00 € HT
 - Lot 9 « Cloisons – doublages » : attribué à la société SARL SONISO 44, 7 bis rue du Chêne Lasse - 44800 SAINT HERBLAIN, pour un montant de 51 000,00 € HT
 - Lot 10 « Carrelage – faïence » : attribué à la société SARL CAILLAUD VRIGNAUD, 1 Rue du Commandant Guilbaud - 85500 LES HERBIERS, pour un montant de 57 000,00 € HT
 - Lot 11 « Plafonds suspendus » : attribué à la société SAS TECHNI PLAFONDS, ZAE MAUNIT, 113 rue de Maunit - 85290 MORTAGNE SUR SEVRE, pour un montant de 14 000,00 € HT
 - Lot 12 « Peinture » : attribué à la société SAS MERLET DECO, 9 Boulevard Georges Pompidou - 79 140 CERIZAY, pour un montant de 9 298,10 € HT
 - Lot 13 « Equipements cuisine » : attribué à la société SAS LE FROID VENDEEN, Parc d'Activités de La Landette, 12 bis rue Gutenberg - 85190 VENANSAULT, pour un montant de 27 700,00 € HT
 - Lot 14 « Plomberie sanitaires – chauffage – ventilation » : attribué à la société SARL BREGEON-MAUDET, 5 rue Johannes Gutenberg - 85500 LES HERBIERS, pour un montant de 136 239,90 € HT
 - Lot 15 « Electricité – courants faibles » : attribué à la société SNGE Ouest, 113 Boulevard de l'Industrie - 85000 LA ROCHE SUR YON, pour un montant de 48 800,00 € HT
- soit un montant total de travaux de 892 867,83 € HT.
- de déclarer le lot 8 « Menuiseries intérieures bois » sans suite car infructueux.

A l'issue de la mise en œuvre d'une seconde procédure adaptée, la commission MAPA du 23 septembre 2024, après avoir entendu le rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer le lot 8 « Menuiseries intérieures bois » à la société GODARD MENUISERIE, ZI du Stade, 5 rue du Stade - 85250 SAINT FULGENT, pour un montant de 49 498,80 € HT, soit un nouveau montant total de travaux de 942 366,63 € HT.

Compte tenu du montant total des travaux, supérieur à l'estimation acceptée par le maître d'ouvrage au stade APD et de l'autorisation votée par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 septembre 2023 pour signer les marchés, par délibération n°18 du 9 décembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé et autorisé la signature du marché du lot 8 « Menuiseries intérieures bois » et l'avenant n°1 au lot 1 « Terrassement – VRD » représentant une plus-value de 12 996,00 € HT, soit un nouveau montant de marché de 87 483,70 € HT

soit un nouveau montant total de travaux de 955 362,63 € HT.

Deux nouveaux avenants sont proposés :

L'avenant n°1 au lot 2 :

Dans le cadre du chantier, à la demande du maître d'œuvre, un avenant n°1 au lot 2 « Gros œuvre » a pour objet de prendre en compte une demande de suppression de trois coffres tunnel pour châssis de la façade ouest (moins-value de 754,98 € HT) et complément de ferrailage dans la dalle béton (plus-value de 1 520,15 € HT).

Aussi, il est proposé d'approuver le projet d'avenant n°1 relatif aux prestations demandées qui représentent une plus-value de 765,17 € HT.

Le nouveau montant du marché du lot 2 « Gros œuvre » s'élève à 231 765,17 € HT, soit une augmentation de 0,33 % par rapport au montant initial du marché.

L'avenant n°1 au lot 14 :

Dans le cadre du chantier, un avenant n°1 au lot 14 « Plomberie sanitaires – chauffage – ventilation » est proposé pour prendre en compte une demande du maître d'ouvrage, à savoir l'installation de WC suspendus pour les PMR et les enfants en remplacement des WC fixés au sol initialement prévus au CCTP pour faciliter l'entretien du sol. Ces travaux représentent une augmentation du marché de 2 030,53 € HT (selon devis n°16931 du 4 novembre 2024 annexé à l'avenant).

Aussi, il est proposé d'approuver le projet d'avenant n°1 relatif aux prestations demandées qui représentent une plus-value de 2 030,53 € HT.

Le nouveau montant du marché du lot 14 « Plomberie sanitaires – chauffage – ventilation » s'élève à 138 270,43 € HT, soit une augmentation de 1,49 % par rapport au montant initial du marché.

Le nouveau montant total des travaux est donc de 958 158,33 € HT, soit 1,68 % d'augmentation par rapport au montant total initial.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L.2122-21-1 du Code Général des collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article R.2194-8,
Vu les délibérations du Conseil municipal n°13 du 25 septembre 2023 et n°18 du 9 décembre 2024,
Vu le budget principal 2025, opération APCP 9201004 - Compte 212-2313 – GS02,
Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 24 juin 2025,
Vu le rapport de Patrice BOUANCHEAU,

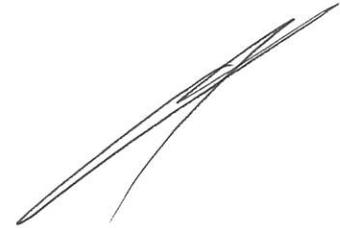
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve les projets d'avenants n°1 aux lots 2 « Gros œuvre » et 14 « Plomberie sanitaires – chauffage – ventilation » relatifs aux marchés de travaux de construction d'un office / salle de restauration - groupe scolaire de La Métairie,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les projets d'avenants n°1 aux lots 2 « Gros œuvre » et 14 « Plomberie sanitaires – chauffage – ventilation » ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur exécution.

Marie-Bernadette RIVIÈRE
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 15 JUIL. 2025
Publié électroniquement le : 15 JUIL. 2025